



Comité Technique d'Établissement du Cerema du 19 octobre 2017 DECLARATION PREALABLE

En 4 ans, les 11 services qui ont constitué le Cerema auront vu leurs effectifs fondre de près de 400 ETP (-123 pour les années 2014-2016 et -125 au titre de 2017 auxquels s'ajoutent les quelques 140 ETP transférés au Siège), imposant aux agents des cadences parfois insoutenables pour continuer à assurer avec conscience professionnelle leurs missions.

Depuis quelques semaines, les événements se précipitent, chaque jour apportant son lot de mauvaises nouvelles : démission du président du conseil d'administration, nouvelle diminution des moyens et des effectifs inscrite au PLF 2018, suppression et transfert de missions demandées par le cabinet, remise en cause de la gouvernance...

Hier, les 180 agents de la Direction Territoriale Ile-de-France prenaient froidement connaissance par mail du projet de fermeture de leur direction à l'horizon 2020. Cette annonce a provoqué une véritable onde de choc non seulement au sein de la direction concernée mais également dans tout le Cerema, conduisant l'UNSA à déposer une motion au CHSCT ministériel qui se tenait hier.

L'UNSA a maintes fois dénoncé la brutalité des annonces par mail ou la mise en ligne d'informations engageant négativement l'avenir des agents (rapport Berteaud sur l'immobilier, suppression du CRC...). Rien n'y fait et le massacre continue.

Le sacrifice des agents de la DterIDF justifiée par la purge infligée par Bercy à notre établissement est intolérable.

Les autres propositions contenues dans votre nouveau scénario de réorganisation évoqué dans votre message d'hier sont-elles toutes porteuses de la même violence pour le personnel?

Enfin, que répondez-vous à la question que tous les agents se posent aujourd'hui : que restera-t-il du Cerema en 2020 ?